



COMMUNIQUE DE PRESSE

4 décembre 2014

Les Sciences Po du réseau des Concours communs présentent leurs modalités de concours et leurs formations sur le portail APB dès 2015

Les 7 Sciences Po des Concours Communs (Aix, Lille, Lyon, Rennes, Saint-Germain-en-Laye, Strasbourg, Toulouse) ont donné leur accord à la Direction générale de l'enseignement supérieur et de l'insertion professionnelle (DGESIP) pour que le Concours commun d'entrée en 1^{re} année soit référencé sur le portail APB 2015 dès l'ouverture du site prévue le 1^{er} décembre 2014.

L'objectif poursuivi est de renforcer la visibilité du Concours commun d'entrée en 1^{re} année.

Le référencement sur APB va en effet permettre de diffuser l'information sur le Concours commun à l'ensemble des bacheliers 2015 et aux élèves déjà engagés en 1^{re} année d'un cursus post-baccalauréat et qui souhaitent repasser par APB pour faire évoluer leur orientation.

Un intitulé « Concours Sciences Po » sera proposé sur le site APB. Il concernera le Concours Commun des 7 Sciences Po ainsi que les concours de Sciences Po Bordeaux et de Sciences Po Grenoble qui sont également parties prenantes de l'accord.

A partir de cet intitulé, les élèves intéressés pourront accéder directement au site habituel du Concours commun en cliquant sur un onglet « Sciences Po Concours Commun ».

Une page de présentation commune des cursus des Sciences Po de région sera également accessible sur le portail APB.

Le référencement suppose que l'inscription au Concours Commun d'entrée en 1^{re} année continue à être faite sur le site

www.sciencespo-concourscommuns.fr et que l'ensemble des informations liées au concours, aux épreuves, aux résultats et aux affectations relève toujours de ce site.

Il est important de souligner que le portail APB permet de généraliser l'information sur le concours mais qu'il ne se substitue pas au site d'inscription au Concours commun. L'inscription au Concours commun ne relève pas de la liste des vœux que les élèves peuvent faire sur APB.

Les candidats admis au concours seront invités à mettre à jour leur dossier APB après publication des résultats, fin juin 2015.

Au-delà de 2015, les Sciences Po de région et la DGESIP travaillent au renforcement de leur présence sur APB.

Contact presse :

Coordination de la
communication :
Service communication
Sciences Po Lille

Virginie Caekebeke
03 20 90 48 57
[virginie.caekebeke@
sciencespo-lille.eu](mailto:virginie.caekebeke@sciencespo-lille.eu)